

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/3918
25 novembre 1957
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DU 25 NOVEMBRE 1957 ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL DE SECURITE
PAR LE REPRESENTANT DE L'ARABIE SAOUDITE

J'ai l'honneur, d'ordre de mon Gouvernement, de signaler à l'attention du Conseil de sécurité, comme suite à ma dernière communication (document S/3905, du 7 novembre 1957), une nouvelle violation de l'espace aérien de l'Arabie Saoudite par l'aviation militaire israélienne, violation rapportée ci-après :

"Le jeudi 14 novembre 1957, un avion militaire israélien a violé l'espace aérien de l'Arabie Saoudite en survolant à très basse altitude la ville de Haql, dans la région du golfe d'Akaba, et les positions militaires de Hamidha, d'Isawiya et d'Al-Ghar, après quoi il a été contraint de s'éloigner."

Il est inutile d'ajouter que cette nouvelle violation d'Israël ne fait que continuer les actes de provocation que les autorités israéliennes commettent contre l'intégrité territoriale de l'Arabie Saoudite.

Tout en portant ces actes de provocation à l'attention de l'Organisation des Nations Unies, le Gouvernement de l'Arabie Saoudite tient à souligner à nouveau qu'il a l'intention de prendre toutes les mesures qu'il jugera appropriées pour sauvegarder ses intérêts.

Le Gouvernement de l'Arabie Saoudite demande que la présente note soit portée à la connaissance des Etats Membres de l'Organisation.

Veillez agréer, etc.

Le Ministre d'Etat chargé des affaires
concernant les Nations Unies,
Chef de la délégation de l'Arabie
Saoudite à l'Assemblée générale

Signé : Ahmad Shukairy.